République Tunisienne

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Université de Carthage

Ecole Supérieure de la Statistique et de l'Analyse de l'Information





Calendrier Stage d'insertion

Etapes	Documents à déposer	Dates
Convention de stage au bureau de M. Ouanna	Convention de stage en 3 exemplaires portant le cachet de l'entreprise et signée par un responsable de l'entreprise et l'élèveingénieur.	Date limite: mercredi 10 juillet 2024 retardataires: date limite vendredi 6 septembre 2024
Dépôt rapport/attestation au bureau de M. Ouanna	1) Rapport de stage (5 à 10 pages) 2) L'attestation de stage JOINTE à la convention avec sa fiche d'appréciation (MODÈLE DE l'ECOLE : Document qui accompagne la convention) signée par l'encadrant entreprise et avec CACHET de l'entreprise mentionnant la période exacte et le nombre de jours effectués 3) Copie de réponse de la fiche « retour d'expériences après stage » à remplir sur le lien suivant : https://forms.gle/RVwazahmTFkTb4qDA Compte institutionnel exigé	Du lundi 25 novembre au vendredi 29 novembre 2024
Soutenances de ces rapports		Période P3 de l'année 2024-2025 au cours des séances « Contrôle des Stages d'insertion»

- 1. À chaque étape, le dépôt doit être complet. Autrement, il ne sera pas accepté et l'élève-ingénieur sera considéré **défaillant**.
- 2. A défaut de respecter les délais et les modalités de chaque étape, le stage d'insertion est supposé non validé.
- 3. La présence est **obligatoire** aux séances de « contrôle des stages d'insertion».
- 4. Tous les élèves-ingénieurs doivent être prêts à exposer leur travail dès la première séance.

Adresse: 6, rue des métiers, Charguia II 2035 – BP 675 Tunis 1080 Tél: 70 839 440 / Fax: 71 942 568 / Site web : www.essai.rnu.tn